

Edito:

MIEUX COMMUNIQUER ET MIEUX PARTAGER

Les infos du

Bureau régional

Programme d'Appui à la Biodiversité (BSP) et dessert les pays suivants: Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA et RDC.

Le bureau a pour missions essentielles de :

- ⇒ promouvoir la diffusion d'informations ainsi que la coopération entre les partenaires de CARPE et toutes les parties intéressées.
- ⇒ assister le BSP dans la gestion du programme de subventions

Le bureau est composé de quatre membres:

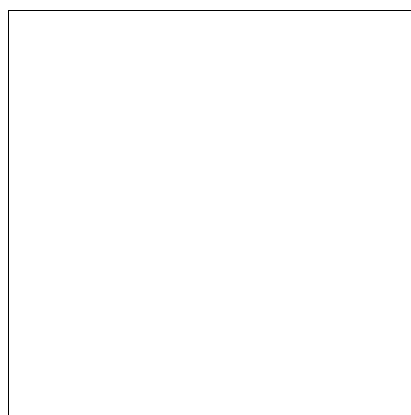
Robert Solem, Coordonateur Régional ;
Clair Mbourou, Chargé de programme ;
Sylvie Mavoungou, Attachée administrative et Donald Mosny, Chauffeur/Logisticien. Depuis peu, M. Hugues Fokou a rejoint l'équipe en qualité d'Administrateur des subventions.

Le bureau régional supervise également les activités du point focal Cameroun, M. Nicodème Tchamou. Le point focal représente CARPE dans le pays, gère les subventions accordées au Cameroun, facilite la communication entre le bureau régional et les organisations bénéficiaires des subventions ainsi qu'avec d'autres partenaires.

On peut contacter le bureau régional par :

- ⇒ Poste : B.P. 9144 Libreville, Gabon.
- ⇒ Tel : (241) 73 56 33 ou (241) 73 00 28
- ⇒ Fax : (241) 73 58 85 ou (241) 73 80 56
- ⇒ E-mail : carpe@internetgabon.com

R.S.



ceux d'entre vous qui nous découvrent seulement maintenant, nous y avons également inclus des informations générales de base relatives à notre organisme.

Secundo, ce bulletin se veut un forum de communication et d'échange d'informations, d'idées et d'expériences liées à la conservation de la biodiversité entre tous les membres du réseau CARPE. Je vous encourage donc vivement à contribuer à ce bulletin en nous envoyant des informations sur vos activités respectives qui participent à cet effort ; nous nous ferons un plaisir de les publier, autant que possible, dans nos prochains numéros. De la même manière, nous restons ouverts à toutes vos critiques, suggestions ou propositions concernant ce bulletin. Aussi, sommes-nous disposés à examiner tout article ou information pertinente ainsi que toute photo intéressante en vue de leur publication ou insertion dans ce nouvel espace de communication que nous souhaitons pérenniser et consolider ; un espace qui, nul besoin de le préciser, est avant tout le vôtre.

Pour terminer, je voudrais vous souhaiter à tous, bien que tardivement, mes meilleurs voeux de santé, de bonheur et de prospérité. Puisse le succès, tout au long de cette année, accompagner tous vos efforts dans le domaine de la conservation de la biodiversité, en vue de la réalisation effective et aussi complète que possible de nos objectifs communs.

Robert Solem

Coordonnateur régional CARPE

Chers lecteurs,

J'ai le plaisir de vous présenter notre tout nouveau bulletin d'information. C'est un projet sur lequel nous réfléchissons depuis longtemps déjà mais qui, pour des raisons diverses, n'avait pas encore pu être concrétisé jusqu'à ce jour.

Il faut avouer aussi que nous doutions quelque peu de l'efficacité d'un bulletin, à une époque où l'essentiel des communications du monde se fait désormais via internet. Mais, le fait que la plupart de nos collaborateurs disséminés à travers le Bassin du Congo n'ont pas encore accès au réseau des réseaux a fini par nous convaincre que, pour l'instant, une lettre d'information serait le moyen le plus sûr d'atteindre tout le monde.

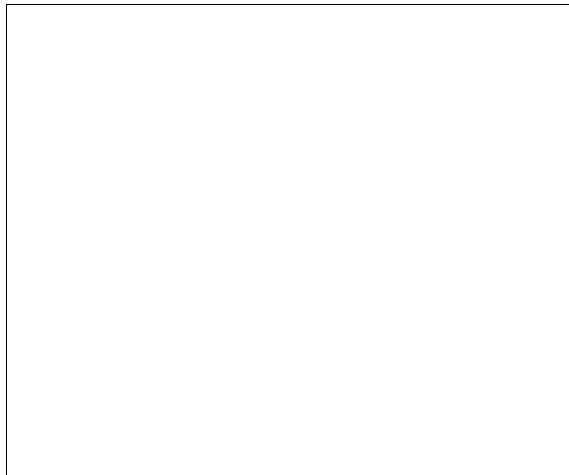
Notre but, en mettant sur pied ce bulletin trimestriel, est double.

Primo, il s'agit de mieux informer, et donc sous une forme et de façon plus régulières, des activités, des produits et des événements liés à CARPE; vous trouverez ainsi dans ce numéro des informations récentes sur les activités menées par CARPE dans chaque thème et, exceptionnellement, à l'intention de

Le bureau régional de CARPE est basé à Libreville au Gabon. Il a été ouvert en octobre 1996 mais il n'est devenu pleinement opérationnel qu'en avril 1997. Le bureau est géré par le

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Programme Régional de l'Afrique Centrale pour l'Environnement, plus connu sous son acronyme anglais - CARPE (Central African Regional Program for the Environment) est une initiative financée par l'agence américaine pour le développement international (USAID). CARPE regroupe six pays du Bassin du Congo (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC.), ce qui représente environ 2 millions de km2, soit la région de forêts humides la plus vaste d'Afrique et la deuxième sur le plan mondial, après celle de l'Amazonie. La première phase du projet est d'une durée de cinq ans et prendra



L'équipe du bureau régional (de g. à d.) : Donald Mosny, Hugues Fokou, Sylvie Mavoungou, Clair Mbourou, Robert Solem, Angés

fin en l'an 2000. Le programme répond non seulement aux questions relatives à la conservation de la biodiversité dans le cadre de la protection de l'environnement mais aussi à celles liées au changement climatique du globe en menant des efforts visant à conserver les forêts tropicales de la plaine du Bassin du Congo.

QUEL EST SON FONCTIONNEMENT ?

CARPE dispose d'un bureau régional installé à Libreville, au Gabon (voir p.1).

QUELS SONT SES OBJECTIFS ?

Le but de CARPE est de réduire le rythme de destruction des forêts tropicales dans le Bassin du Congo afin de conserver la diversité biologique qu'elles renferment et, à long terme, de parer aux changements négatifs du climat aux niveaux régional et mondial. En effet, outre leur statut de second plus grand réservoir de carbone au monde, les forêts du Bassin du Congo renferment également une riche diversité biologique. Par exemple, elles abritent la majorité des populations de gorilles de plaines, de chimpanzés, de chimpanzés pygmées, d'éléphants de forêts, et une

variété d'espèces végétales. Il est donc important que des actions soient entreprises afin de préserver les ressources du monde naturel, c'est-à-dire des sources de matières premières qui pourraient être indispensables au progrès de la médecine, de l'agriculture, de l'industrie et de nombreux autres domaines. C'est pourquoi **l'objectif de la première phase de CARPE est d'identifier et de définir les conditions et les techniques nécessaires pour la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles du Bassin du Congo, de manière à prendre en compte les**

préoccupations d'ordres local, national, régional et mondial.

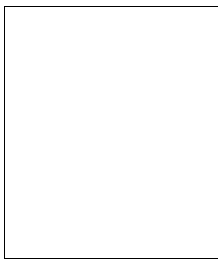
QUI PEUT CONTRIBUER AUX ACTIVITES DE CARPE ?

Les individus, les communautés locales, les organisations non gouvernementales, les entreprises, les organismes, les gouvernants... peuvent, chacun à son niveau, contribuer à l'effort de conservation de la biodiversité en Afrique centrale. CARPE a identifié quatre thèmes clés qui représentent des domaines cruciaux dans lesquels les décisions prises et/ou les actions menées aux plans local, national et régional ont une incidence sur l'étendue, l'intensité et les modalités d'utilisation des ressources forestières. Ces secteurs sont : *l'exploitation forestière, les aires protégées, le niveau d'utilisation des forêts par les ménages* et, enfin, *la gouvernance environnementale.*

QUOI D'AUTRE ?

CARPE dispose d'un fonds de soutien à ses objectifs stratégiques (FONDS SOS). Ce fonds finance les activités de terrain, de recherche et autres (formation et renforcement des capacités, développement des réseaux de collaboration, assistance

technique et diffusion d'informations, etc.) menées, de préférence, par des ONG



africaines, mais pas exclusivement, et qui aident à atteindre les objectifs de CARPE.

Pour plus d'informations, contacter le bureau

régional.m

(Synthèse : AVP)

Grâce aux efforts conjugués du bureau régional et du point focal, le public camerounais est de plus en plus sensibilisé aux objectifs, aux raisons d'être et aux réalisations de CARPE dans le domaine de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des ressources naturelles dans le pays.

Il faut dire que plusieurs parties sont engagées dans le combat pour la protection de l'environnement au Cameroun : bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, organismes gouvernementaux, organisations non-gouvernementales internationales et nationales, etc. Pour sa part, CARPE-Cameroun s'efforce d'apporter, par une approche originale, sa contribution :

- à la conception des stratégies de diffusion d'informations, de sensibilisation et d'intégration du grand public à l'effort de réduction des conséquences néfastes de la déforestation

- par des interventions, des analyses et des suggestions pertinentes lors des foras nationaux sur les questions environnementales

- au financement des projets de qualité qui contribuent à une meilleure prise de conscience par les masses des enjeux liés à la conservation de la diversité biologique et à la réduction du taux de destruction des écosystèmes forestiers

- par l'appui accordé aux institutions de recherche et autres organisations qui participent à la gestion durable des ressources naturelles au Cameroun.

A ce jour, l'ensemble des projets environnementaux mis en oeuvre au niveau national ou régional (avec une composante camerounaise) a déjà reçu de CARPE l'équivalent de 1.206.628 de dollars de subvention. Le nombre de demandes de financement en cours d'étude actuellement prouve, s'il en était besoin, que les années à venir peuvent être abordées avec assurance. Cet engouement devrait se traduire par la réalisation d'un plus grand nombre de projets. De même, la dynamique créée au Cameroun permet de démontrer et d'avoir bon espoir que les menaces qui pèsent sur

RAPPEL

Comme une peau de chagrin, les forêts de l'Afrique centrale diminuent à la fois en quantité et en qualité. Une raison principale à cela : l'exploitation forestière intensive pratiquée, au départ, par les compagnies européennes et de plus en plus, ces dernières années, par les compagnies asiatiques. En effet, bien que l'agriculture soit une des causes majeures du déboisement, l'exploitation forestière, et le braconnage sauvage qu'elle favorise, représente la cause principale de la dégradation des ressources forestières de l'Afrique centrale. Pour expliquer l'ampleur du phénomène, il faut noter que le secteur de l'exploitation forestière contribue pour une bonne part au développement économique des pays du Bassin du Congo où il représente non seulement 10 à 15% du PNB de ces pays mais aussi une source importante de recettes publiques, de devises et d'emplois. Dans le passé, cependant, l'exploitation forestière n'a pleinement bénéficié ni aux populations ni aux Etats. Et les raisons sont, là aussi, connues : mauvaise politique d'attribution, d'imposition et de gestion des concessions, transformation insuffisante et inefficace, et absence de méthode de gestion durable.

La tendance actuelle au déboisement et à la dégradation forestière a des conséquences écologiques et sociales importantes. Pour ne pas hypothéquer l'avenir des forêts du Bassin du Congo en tant que source de revenus et réservoir de biodiversité, les pays de la sous-région ont entrepris d'élaborer et d'adopter de nouvelles politiques forestières qui prennent en compte, à la fois, les préoccupations d'ordres économique et environnemental. C'est le cas du Cameroun et de la République centrafricaine notamment. La question est encore en discussion au Gabon et l'était déjà au Congo avant que la guerre n'éclate en 1997. CARPE soutient toutes ces réformes et contribue à identifier et à mettre en oeuvre, à l'échelle sous-régionale, les stratégies visant à évaluer et à minimiser les effets pervers de l'exploitation forestière sur l'environnement. Le résultat attendu, dans ce volet, est l'élaboration et l'application des mesures incitatives à caractère économique afin d'aboutir à un secteur de la foresterie qui, en même temps, favorise la conservation des ressources forestières et procure des recettes aux Etats.

(Synthèse : AVP)

QUOI DE NEUF ?

Le CD-ROM de CARPE a servi de base à la documentation de deux conférences dont l'une portait sur l'analyse du rapport entre une éventuelle intégration de marché et la fragmentation des forêts en RDC (présentée lors de l'atelier organisé par START/NAFCOM sur l'utilisation des terres et le changement de la végétation en Afrique de l'ouest et du centre, à Accra en novembre 1997), et l'autre sur l'évaluation des opportunités de séquestration de carbone en Afrique centrale à la lumière du Mécanisme pour un Développement Sain, qui fut négocié lors de la 3e conférence des parties engagées dans l'accord-cadre sur les changements climatiques (FCCC) à Kyoto en 1997 (et présenté lors de la 2e conférence du CEFDHAC à Bata, en juin 1997). Ces deux documents ainsi que le logiciel et la documentation concernant l'intégration de marché peuvent être obtenues sur demande.

Au mois de novembre de l'année écoulée, le WRI a également publié un rapport intitulé : *Climat, Biodiversité et Forêts : Questions et Opportunités nées du Protocole de Kyoto*, un rapport publié lors de la 4e conférence des parties du FCCC à Buenos Aires. Des copies peuvent être obtenues au WRI.

Au mois de juin, le WRI a réalisé un rapport intitulé : *Les forêts dans la République Démocratique du Congo : Opportunités en temps de crise*. Les copies, en anglais et en français, sont disponibles au WRI. Le rapport recommande de soutenir les ONG et les agences gouvernementales capables de s'adapter au nouveau contexte politique, de promouvoir des réformes administratives et juridiques aux niveaux central et local afin d'établir un juste équilibre entre devoirs, responsabilités et droits, de donner à la politique forestière une place de choix dans les programmes politiques, et de renforcer la recherche forestière et la collecte des données.

En septembre, Brunner a effectué des visites au Gabon et au Cameroun afin de recueillir des données écrites et non-écrites en vue

d'établir un rapport sur le fossé existant entre la formulation et l'application du code forestier adopté au Cameroun en 1994, mais aussi pour travailler avec Marco Boscolo, spécialiste de l'économie forestière à l'Institut International pour le Développement de l'université de Harvard, afin d'identifier quelles données de l'inventaire économique et forestier appartenant à son modèle d'exploitation forestière, réalisé à partir des informations sur la Malaisie, peuvent être adaptées aux conditions de l'Afrique centrale. Les copies du document décrivant ce modèle peuvent être obtenues en s'adressant à M. Boscolo à l'adresse suivante :

mboscolo@hiid.edu. La recherche au Cameroun rentre dans le cadre du projet IFFE de WRI. Dans le cadre de ce projet, des études sont en train d'être menées sur le rôle des institutions financières internationales dans la promotion des réformes des codes forestiers au Cameroun, en Indonésie et en Papouasie-Nouvelle Guinée. L'étude sur le Cameroun est menée par Dr. François Ekoko, ancien membre du CIFOR à Yaoundé. Le WRI organisera un atelier en avril 1999 pour discuter des résultats des trois études.

Au mois d'octobre, Brunner a lu l'exposé d'ouverture à une conférence sur *La gestion durable des forêts denses humides africaines aujourd'hui* à Libreville. La conférence, qui regroupait 150 participants, était organisée par FORAFRI, un projet financé par CIFOR/CIRAD et qui a pour missions de synthétiser et de diffuser les résultats de la science de gestion de l'environnement en Afrique du centre et de l'ouest. L'exposé, présenté conjointement avec Michael Ndjatsana, chargé des politiques forestières à WWF-Cameroun, a donné une vue d'ensemble des obstacles qui entravent l'application du code forestier au Cameroun et a formulé des recommandations pour l'avenir. Les copies en français de cet exposé peuvent être demandées au WRI.

Jake Brunner
(Traduction : AVP)

Point de contact pour le secteur de la foresterie

Jake Brunner :
World Resources Institute
(voir adresse p.8)

RAPPEL

Crée, pour l'essentiel, à l'époque coloniale, le réseau d'aires protégées actuel du Bassin du Congo présente quelques déficiences. En effet, de nombreuses aires protégées ont reçu peu ou pas d'investissements depuis les années 60. C'est le cas de la République Démocratique du Congo notamment, où des années de négligence et, plus récemment, de guerre civile ont abouti à l'existence d'aires protégées fictives, qui n'existent que sur le papier. Il a été, en outre, relevé que de nombreuses régions riches en biodiversité, et qui donc méritent également le statut d'aires protégées, restent jusque-là en dehors du réseau actuel.

Une réactualisation s'impose alors, de manière à créer un réseau d'aires protégées du Bassin du Congo qui renferme effectivement un échantillon suffisamment représentatif de la diversité biologique de la sous-région. Il est, en effet, fort probable que les aires protégées demeurent la pierre angulaire de toute stratégie de conservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo, étant donné que c'est seulement à l'intérieur des aires protégées que les terres seront principalement utilisées à des fins de conservation. En outre, les aires protégées permettent aux Etats de mieux contrôler l'utilisation des plantes et des animaux qu'ils considèrent comme importants ou menacés d'extinction. Elles peuvent, enfin, générer des revenus aux populations locales grâce à des utilisations de non-consommation telles que le tourisme.

D'autre part, des efforts de classement par priorité des investissements dans les aires protégées sont menés, mais ces efforts restent encore très peu coordonnés. Or, une coordination est nécessaire. Car la mise en oeuvre de stratégies multiples pour la gestion d'aires protégées créées de façon autonome dans la région envoie des messages confus aux gouvernements et aux bailleurs de fonds, ce qui risque d'entraîner, si aucun effort d'homogénéisation n'est réalisé, un emploi inefficace des fonds limités destinés à la conservation de la biodiversité. En conséquence, le résultat attendu dans ce secteur est l'élaboration d'une approche stratégique de gestion efficace d'un réseau d'aires protégées de l'ensemble du Bassin du Congo.m

(Synthèse : AVP)

Point de contact pour les aires protégées

Amy Vedder, Ph.D

NYZS Wildlife Conservation Society

(voir adresse p.8)

QUOI DE NEUF ?

Les activités qui ont cours actuellement dans les aires protégées fournissent un certain nombre d'informations nouvelles sur les approches qui semblent participer efficacement à la conservation de la biodiversité. Il va de soi que l'on doit tirer le maximum d'enseignements possibles de ces activités si l'on veut qu'elles aient un impact certain. Ces informations doivent, ensuite, être diffusées à tous les acteurs impliqués dans la lutte pour la conservation de la biodiversité.

C'est dans cette optique que, en collaboration avec les gouvernements nationaux et les organisations internationales intervenant dans le domaine de la conservation, un rapport consensuel est en cours de réalisation. Ce rapport, qui présentera les approches stratégiques pour une gestion durable d'un réseau d'aires protégées représentatif de la diversité biologique du Bassin du Congo, sera effectivement établi à partir des activités menées actuellement par les gouvernements, l'IUCN, le WWF, ECOFAC et le WCS. Il établira les critères (importance biologique, probabilité de maintien des conditions actuelles vu l'ampleur et les risques de dégradation, niveau souhaité de redondance) d'investissement dans un réseau d'aires protégées du Bassin du Congo. Il identifiera aussi les aires prioritaires de conservation dans la région. Enfin, il présentera une évaluation réaliste des coûts nécessaires à la création d'un réseau de protection de tout le bassin en même temps qu'il identifiera les mécanismes éventuels de financement.

Vu les contraintes financières et institutionnelles des pays de la sous-région, le rapport s'attachera particulièrement à mettre en adéquation la taille du réseau, probablement trop grande du point de vue de la conservation

des ressources biologiques, et les moyens réels de sa gestion durable. Un pas important vers l'établissement de ce rapport est la réunion qui sera organisée dans le courant de cette année et qui regroupera les organisations nationales et internationales ainsi que les bailleurs de fonds impliqués dans le secteur des aires protégées et qui aura pour but de développer une vision commune de la façon dont les investissements doivent être réalisés dans le réseau d'aires protégées du Bassin du Congo. Une réunion technique préparatoire à cet atelier s'est tenue au mois de février dernier. A cette occasion, une série d'études de cas synthétisant les enseignements tirés des activités de formation, de gestion et de renforcement des capacités destinées à améliorer la gestion des aires protégées dans le Bassin du Congo a été présentée. Voici une liste, encore provisoire, de ces études de cas :

- Approche efficace de travail avec les utilisateurs des ressources afin de minimiser l'impact des effets pervers de leur action sur l'environnement
- Approche efficace pour la réalisation de *monitorings* (biologiques, démographiques et socio-économiques) à moindres coûts
- Approche efficace pour la formation des équipes travaillant dans les aires protégées
- Evaluation de l'impact de la chasse et recherche des stratégies d'atténuation
- Evaluation de la viabilité de l'écotourisme dans le Bassin du Congo
- Evaluation de la possibilité de génération de revenus par le safari.m

Lisa Molloy

Chargé du Programme Afrique au WCS

(Traduction : AVP)

RAPPEL

Dans le passé, la gestion des forêts du Bassin du Congo a profondément souffert de l'inefficacité, de la mauvaise orientation et application des politiques environnementales des différents pays de la sous-région. Des quantités importantes de forêts étaient exploitées alors que leur valeur réelle était sous-estimée. Dans bien des cas, cette situation n'a pas encore véritablement changé. Or, bien souvent, les ONG jouent un rôle primordial dans la traduction de la réglementation de leurs pays respectifs en actions concrètes. Afin donc de leur permettre de mener des actions efficaces en vue de la protection de l'environnement, il est indispensable d'aider les organisations intervenant à l'échelle locale et nationale à se doter de compétences qui leur permettent de réaliser des *monitorings* des forêts, de collecter, analyser, vérifier et diffuser des données sur les forêts. Etant donné que la gestion efficace des forêts favorise la conservation de la biodiversité tout en contribuant aux économies nationales et locales, ce volet de CARPE aide les décideurs à avoir accès à l'information et à l'expertise techniques nécessaires afin de concevoir des plans de développement qui soient viables et acceptables aux niveaux économique, social et environnemental. Le résultat qui en est attendu est le développement d'un système d'alerte rapide impartial et transparent qui permettra de communiquer aux décideurs et aux acteurs les changements intervenant au niveau des forêts.m

(Synthèse : AVP)

QUOI DE NEUF ?

Au mois de décembre 1998, le WRI a demandé à Jesse Ribot et au Centre d'Etudes Démographiques et de Développement de l'université de Harvard, qui a une grande expérience dans les pays de l'Afrique de l'ouest francophone, de produire un document de base sur le lien qui existe entre la gouvernance et la gestion de l'environnement en Afrique centrale. Le document se penchera sur les questions principales en matière de gestion de l'environnement qui se posent dans la région ainsi que sur les opportunités, les contraintes et les avantages comparatifs que tirent différentes institutions de leur participation à la promotion des réformes. Le WRI a également commandé des études sur l'incidence des ONG sur les politiques environnementales au Gabon et en RDC. L'étude du Gabon a été menée par J.G Collomb, un consultant du WRI, qui a récemment passé une année dans la réserve de la Lopé. L'étude de la RDC a été réalisée par Darlene Davis, un avocat spécialisé dans l'environnement basé à Kinshasa. Le WRI a organisé une réunion au mois de mars de cette année afin d'examiner les résultats de ces études.

En 1998, le WRI a également entrepris une série de voyages au Cameroun et au Gabon afin de rencontrer les agences gouvernementales, les ONG, les centres de recherche et bien d'autres groupes afin de leur présenter le projet *Global Forest Watch*. Au mois de mars, des partenariats ont été établis avec des ONG des deux pays. Ces ONG sont en train de collecter des données qui serviront à l'établissement d'une série de rapports sur le

développement des forêts, lesquels comprendront des cartes et des statistiques sur les concessions d'exploitaton forestière et l'état de lieu des forêts. Ces rapports concerneront les législations nationales, le rendement des compagnies d'exploitation forestière et des études sur les efforts prometteurs menés par les gouvernements et les industriels dans le cadre de la promoioion d'une gestion durable des forêts. Le premier bulletin d'information de GFW, sorti en octobre, peut être gratuitement obtenu en envoyant un e-mail à l'adresse suivante : gfw@wri.org.

GFW- Cameroun est composé du *Centre International d'Etudes Forestières et Environnementales* (CIEFE), du *Centre pour l'Environnement et le Développement* (CED) et du *Cameroon Environment Watch* (CEW). GFW-Gabon est composé des *Amis du Pangolin*, des *Amis de la Nature, Culture et Environnement* (ANCE), du *Comité Inter-Association Jeunesse et Environnement* (CIAJE), d'*Aventures Sans Frontières* (ASF), de *CADDE* et d'*Images Gabon Nature* (IGN). Pendant tout le mois de janvier écoulé, J.G Collomb était au Gabon afin d'y travailler avec les partenaires locaux de GFW sur le premier rapport relatif à l'état de lieu des forêts.m

Jake Brunner
(Traduction : AVP)



Point de contact pour la gouvernance environnementale

Dirk Bryant
 E-mail: dirk@wri.org
 Fax: 202-638-0036
 Tel: 202-662-2572
 Poste: World Resources Institute
 1709 NY Ave. NW,
 7th Floor,
 Washington, DC
 20006

RAPPEL

Les efforts visant à réduire le déboisement et la dégradation forestière ont tendance à se focaliser sur les sociétés d'exploitation forestière et agricole industrielle. Non pas tant parce qu'elles sont les principales responsables de la dégradation des forêts mais simplement parce que, étant peu nombreuses et donc facilement identifiables, une coopération avec elles en vue de la conservation des forêts est plus aisée à établir. D'autre part, de plus en plus de spécialistes soutiennent que, plus que les populations elles-mêmes, ce sont plutôt l'étendue, l'intensité et le mode d'accès de ces populations aux ressources forestières qui constituent la véritable menace à la biodiversité. De même, l'impact des communautés rurales sur les forêts est, en général, le résultat cumulé de millions de décisions prises au niveau des ménages. Ces décisions, ajoutées à la défriche des forêts à des fins de subsistance et commerciales, rendent les efforts de conservation encore plus difficiles. Aussi, est-il certain aujourd'hui que la récolte des produits forestiers orientés vers les marchés régionaux ou internationaux accentuera davantage la dégradation des ressources forestières.

Vu donc l'importance du commerce dans l'économie des ménages et son rôle déterminant dans le niveau d'utilisation des ressources forestières, il est indispensable de promouvoir des solutions qui remplaceront les pratiques négatives actuelles. L'intensification de l'agriculture paysanne et l'augmentation des capacités de commercialisation des produits agricoles frais pourrait être une de ces solutions. D'autant plus qu'elle permet d'atteindre le double objectif de réduire la pression exercée sur la forêt et de rendre les communautés rurales moins dépendantes de l'exploitation des ressources forestières (comme la viande de brousse) pour générer leurs revenus. C'est pour ces raisons que, en la matière, le résultat attendu est la documentation et l'évaluation des chances de réussite de l'utilisation des mesures incitatives à caractère économique au niveau des ménages.

(Synthèse : AVP)

QUOI DE NEUF ?

Ces derniers mois, l'équipe du World Learning/Innovative Resources Management, en collaboration avec ses partenaires institutionnels, s'est attelé à la mise en oeuvre de son programme thématique au Cameroun, c'est-à-dire la mobilisation des communautés locales dans trois grandes zones d'intervention—Mont Cameroun, Djoum et Plaine Tikar—afin de leur permettre de développer et de mettre en oeuvre des plans de gestion durable des ressources naturelles en vue de la conservation de celles-ci. La stratégie utilisée dans cette optique est l'établissement d'une cartographie, une stratégie adaptée d'une méthodologie utilisée avec succès par le Centre d'Appui aux Terres Indigènes en Amérique Latine. Cette méthodologie, grandement appréciée, a suscité un intérêt particulier à la fois auprès des communautés villageoises et des partenaires. Aujourd'hui, le travail sur la cartographie du village Mokoko est terminé et les premières cartes sont en phase de finalisation. Les cartographies concernant les villages Djoum et Tikar seront respectivement réalisées au mois de mars et au mois de mai de cette année. Les cartes finales des trois sites, quant à elles, sont prévues pour juin. Des rapports concernant les activités menées sur le terrain, un état de lieu de la gestion des ressources naturelles par les communautés (CBNRM), des études de marché concernant les produits ligneux et non-ligneux ainsi que des études de base qui ont lieu actuellement dans trois sites de recherche différents sont attendus dans les tous prochains mois.

Par ailleurs, au cours des six derniers mois, suivant l'atelier sur les produits forestiers non-ligneux (PFNL) organisé à Limbé en mai 98, l'équipe de la direction de la foresterie au département américain de l'agriculture est progressivement passée à sa phase de mise en oeuvre. Le gros du travail qui devra être réalisé pendant cette phase le sera sous contrat, selon les propositions de projets soumis. L'équipe a passé beaucoup de temps à recevoir, examiner et financer ces propositions de projets.

De plus, les membres de l'équipe ont réalisé la version finale des actes de l'atelier de Limbé et les ont remis à la FAO pour être mieux traités, édités et publiés en français et en anglais, sur copie dure et en version utilisable sur le web. Cela a nécessité la signature d'un contrat pour l'octroi d'une subvention à la FAO par la direction de la foresterie. En outre, l'équipe a travaillé avec le Corps de la Paix au Gabon et au Cameroun. Il s'agissait de tomber d'accord sur l'organisation d'une formation à l'intention des volontaires du Corps de la Paix qui leur permette de réaliser des études de marché concernant les produits forestiers non-ligneux. Au départ, le département avait espéré travailler avec les ONG des pays de l'Afrique centrale pour la collecte de ces données, mais des difficultés quant à l'identification des ONG appropriées a conduit à modifier cette approche. Au Gabon, la formation a été organisée à la fin du mois de janvier. Les données recueillies par les volontaires du Corps de la Paix constitueront une pièce importante du puzzle et contribueront à une meilleure compréhension de l'étendue et de l'ampleur du secteur des produits forestiers non-ligneux en Afrique centrale.

Dans la même lignée, un travail est actuellement réalisé avec une ONG de la République centrafricaine afin de finaliser le projet de leur participation au travail de cette étude de marché. Les choses semblent être en bonne voie de ce côté. Il est souhaitable qu'une étude de marché soit réalisée en Guinée Equatoriale, surtout au vu des bons résultats obtenus par le projet CUREF.m

Mark Buccowich
(Traduction : AVP)

Point de contact pour le secteur du niveau d'utilisation des forêts par les ménages

Michael Brown
(voir adresse p.8)

Dans le cadre de ses activités de renforcement des capacités des ONG environnementales des pays du Bassin du Congo, CARPE a financé un atelier de formation sur le renforcement des capacités manageriales des ONG environnementales gabonaises. Ce projet avait été soumis par l'ONG gabonaise CIAJE présidée par Emmanuel Bayani, dans la droite ligne de ses activités au sein du RAAF (Réseau Africain d'Actions Forestières). Le président du Centre International d'Etudes Forestières (CIEFE), M. Louis Djomo, ainsi que M. Hugues Fokou, expert en management, ont joué un rôle important dans l'animation de ce séminaire. Deux représentants de chacune des ONG suivantes : ANCE (Amis de la Nature, Culture et Environnement), CADDE (Centre d'Actions pour le Développement Durable), CIAJE (Comité Inter Associations Jeunesse /Environnement), FD (Forêts et Développement) et IGN (Images Gabon Nature) ont effectivement pris part à cette formation qui a eu lieu du 19 au 23 octobre 1998, dans la salle de conférences de la Direction de la Faune et de la Chasse, à Libreville.

Ces ONG ont eu à développer leur savoir-faire sur cinq modules dont deux théoriques (le management d'une ONG et la

planification stratégique) et trois pratiques (organisation et administration d'une ONG, administration financière, rédaction de projets et recherche de fonds). La formation a été couronnée par la remise de diplômes aux participants par le coordonnateur régional de CARPE, Robert

Robert Solem (centre) avec quelques participants au séminaire de formation des ONG gabonaises.

Solem.

Il reste à espérer que les ONG gabonaises sauront valoriser ces parchemins en oeuvrant notamment à la réduction de leurs déficits dans : la conception et la réalisation des projets, la mobilisation et la gestion des ressources, la possibilité d'influencer réellement le développement et le mieux être, et la manière de savoir ce que l'on a à faire, particulièrement dans le domaine de la gestion durable de notre environnement.m

Clair Mbourou
Chargé de programme CARPE

LE PROGRAMME D'APPUI A LA BIODIVERSITE

Le Programme d'Appui à la Biodiversité (BSP) est un consortium composé du World Wildlife Fund (WWF), de The Nature Conservancy (TNC) et du World Resources Institute (WRI). Il est financé par l'agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID). Le BSP a pour mission de favoriser la conservation de la diversité biologique du monde. En effet, il est essentiel de maintenir des ressources naturelles de qualité si l'on veut correctement faire face aux besoins et aux aspirations des générations présentes et futures.

Le BSP participe aux activités menées par les missions et les bureaux de l'USAID ainsi que par les organisations gouvernementales et non-gouvernementales dans les pays où opère l'USAID, en définissant notamment de nouvelles approches de conservation de la biodiversité, en identifiant et en aidant les partenaires capables de les mettre en oeuvre. L'approche de BSP s'organise autour de l'intégration de la conservation et du développement économique et social, de la recherche et de l'analyse des approches de conservation et de développement, et, enfin, de l'échange et de la diffusion d'informations.

Le BSP exerce plusieurs responsabilités au sein de CARPE. La première est d'aider les partenaires de CARPE à développer et à mettre en oeuvre un ensemble d'activités à l'échelle sous-régionale. Le BSP coordonne aussi le développement du cadre conceptuel de CARPE qui est utilisé comme outil de planification stratégique pour la surveillance et l'évaluation des projets. Le BSP aura également la charge de synthétiser, le moment venu, les résultats obtenus par CARPE.

Afin de faciliter les activités de CARPE dans la région, mais aussi afin d'établir des coopérations avec les ONG, les instituts de recherche, les organismes gouvernementaux et les bailleurs de fonds, le BSP a établi un bureau régional à Libreville, au Gabon. Le bureau de Libreville travaille(ra) étroitement avec les points focaux nationaux qui sont (ou seront) identifiés et établis dans chacun des pays de la sous-région (Cameroun, République centrafricaine, Congo et Guinée équatoriale).

Afin que CARPE remplisse correctement ses missions, le BSP continue à apporter son assistance aux partenaires de celui-ci et a créé un groupe consultatif qui est composé d'experts en matière de gestion de l'environnement et des ressources naturelles en Afrique sub-saharienne.

Enfin, le BSP est responsable de la gestion et du contrôle du fonds d'appui aux objectifs de CARPE. Ce fonds permet aux partenaires de CARPE de collaborer avec des individus et des établissements qui aideront le programme à atteindre ses objectifs à travers des activités spécifiques.

Pour plus d'informations, contacter :

Laurent Somé

BSP/WWF

1250 24 St, NW

Washington, DC 20037

Téléphone: (202)822-3475

FAX: (202)861-8324

Email: laurent.some@wwfus.org

On en parle

Le CD-Rom CARPE

Le contenu

Le contenu du CD-Rom de CARPE est une série de cartes numériques comparables à l'échelle internationale de 1/1.000.000e couvrant le Cameroun, le Gabon, la RDC, le Congo, la RCA et la Guinée Equatoriale. Ce CD-Rom comprend des données sur les routes, les voies ferrées, les bourgs et les populations urbaines, les aires protégées, la topographie, l'hydrologie, les régions écologiques terrestres, la population par unité administrative et la végétation.

Les sources

Le CD-Rom est produit par le WWF et le WRI avec le soutien de l'USAID. Les données sur les régions écologiques ont été fournies par le WWF, celles sur les aires protégées par le WCMC, celles sur la végétation par le projet TREES de JRC. Toutes les autres données ont été fournies par le WRI.

Présentation

Les données du CD-Rom sont présentées sous la forme *shapefile*, présentation du domaine public élaborée par le Environmental Systems Research Institute (ESRI) qui peut être convertie en programmes Arc/Info (versions UNIX ou NT) et bien d'autres présentations de logiciel SIG. Les données sur la végétation sont aussi présentées sous forme Erdas classée géographiquement. Toutes les données apparaissent en projection géographique (latitude/longitude). Un fichier de texte décrivant les sources d'informations et les définitions d'attribut accompagne chaque couche de données.

Logiciel

Le CD-Rom comprend Arc/Explorer, un programme de visualisation cartographique développé par ESRI et qui peut être utilisé avec Windows 95 ou NT. Arc/Explorer peut être téléchargé gratuitement à partir du site web ESRI, <http://www.esri.com>

Comment obtenir le CD-Rom?

Le CD-Rom CARPE peut être obtenu gratuitement. Pour en commander une copie, prière de contacter :

- ◆ **Emma Underwood** (WWF), Tel : 202-861-8394 ; Fax : 202-293-9211 ; E-mail : emma.underwood@wwfus.org.

Les données du CD-Rom CARPE peuvent également être téléchargées à partir du site Web de CARPE : <http://carpe.gecp.virginia.edu>

Consultez le site web de
CARPE au :
<http://carpe.gecp.virginia.edu>



Central African Regional Program
for the Environment

Les bonnes adresses de CARPE

Laurent Somé BSP/WWF 1250 24 St. NW, 6th Fl Washington, DC 20037 Tel: 202-822-3475 Fax: 202-861-8324 E-mail: laurent.some@wwfus.org	Richard Carroll World Wildlife Fund 1250 24th St. NW, 6th Fl Washington, DC 20037 Tel : 202-778-9670 Fax : 202-861-8377 E-mail : richard.carroll@wwfus.org	Jim Graham USAID AFR/SD/PSGE 1325 G St. NW 4th Fl Washington, DC 20005 Tel : 703-235-5262 Fax : 703-235-3805 E-mail : jgraham@usaid.gov
Jake Brunner World Resources Institute 10 G ST NE Suite 800 Washington, DC 20002 Tel : 202-662-2553 Fax : 202-638-0036 E-mail : jakeb@wri.org	Michael Brown PVO-NGO/NRMS 241 Pennsylvania Avenue NW Washington, DC 20037 Tel: 202-293-8384 ou 293-8385 Fax: 202-293-8386 E-mail: brownfirm@aol.com	Nicodème Tchamou Point focal CARPE/BSP s/c WWF Cameroun B.P. 6776 Yaoundé, Cameroun Tel : 237-21-42-41 237-21-62-61 237-21-62-67 Fax : 237-21-42-40 E-mail : ntchamou@wwfnet.org
Jonathan Landeck Peace Corps/661W 1111 20th St. NW Room 773W Washington, DC 20526 Tel: 202-692-2671 Fax: 202-692-2601 Email: whelin@peacecorps.gov	Chris Justice University of Virginia Dept. of Environmental Sciences, Cark Hall Global Environmental Change Program Charlottesville, VA 22903 Tel : 804-924-3197 Fax : 804-9244761 ou 804-963-2679 (domicile)	Amy Vedder, Ph.D N Y Z S / Wildlife Conservation Society 185th Street & Southern Bvld, Bronx, NY10460 Fax: 718-364-4275 Tel: 718-220-7159 E-mail : avedder@wcs.org

Directeur de la publication : Robert Solem

Redacteur en chef, mise en page & PAO : Anges V. Pambou

Ont contribué à ce numero : Jake Brunner, Mark Buccowich, Clair Mbourou, Lisa Molloy, Nicodème Tchamou. **Remerciements :** Joseph Mayombo (WWF-